

Lettre d'information

Syndicat Mixte des
Eaux du Causse de
Martel et de la Vallée
de la Dordogne

Année 2024

Depuis fin août 2024, Isabelle VERGNES a rejoint l'équipe du SMECMVD sur le poste d'assistante administrative en remplacement de Laurence VITRAC partie pour de nouvelles missions.

Travaux de réalimentation du Causse de MARTEL

Financement : Subventions (Agence EAU ADOUR GARONNE, Département, DETR-Dotation Equipement Territoires ruraux), emprunts, autofinancement.

➤ Travaux terminés :

- ✚ Sécurisation du Vignon en Quercy et du territoire des eaux du Doux **2 M€**
- ✚ Portion SOLEV : Travaux anticipés pour l'alimentation du réservoir de Gaillard (Baladou) suite à l'aménagement de la zone artisanale SOLEV par CAUVALDOR **0,25 M€**

➤ Travaux en cours :

- ✚ Construction de 2 réservoirs à « Croix Rempart » Martel. **1,85 M€** (Livraison T1 2025)
- ✚ Construction d'une nouvelle station de pompage aux Scourtils (Saint Denis Les Martel) **1,8 M€** (Livraison T3 2025)
- ✚ Adduction Scourtils - Croix Rempart **2,5 M€** (Livraison T4 2025)

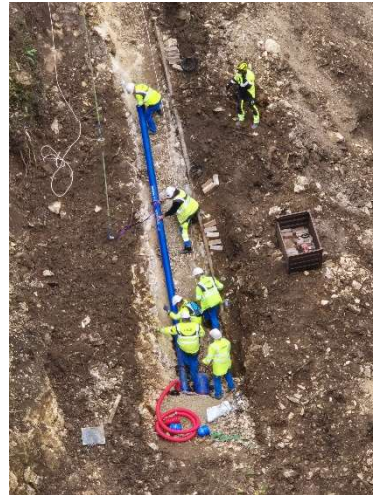
➤ Travaux à venir :

- ✚ Construction d'un réservoir à « Gaillard » Baladou **1,65 M€**
- ✚ Canalisations SOLEV - BALADOU **1,7M€**

Réservoirs Croix-Rempart



Adduction Scourtils – Croix Rempart



Autres travaux (Autofinancement)

Travaux d'extension : **34 500€**

- ✚ Cuzance - Rignac
- ✚ Strenquels – Le Sud

Travaux de renouvellement et de déplacement : **490 000€**

- ✚ Martel - Le Cruyé
- ✚ Mayrac - Garrit Haut
- ✚ Floirac - Le Château
- ✚ Condat - Lacépède
- ✚ Borreze (avec enfouissement électrique)
- ✚ Martel - Les Landes hautes
- ✚ Le Vignon en Quercy - Réservoir Malecoste (Renouvellement vidange)
- ✚ Strenquels - Ripane
- ✚ Gignac - Lac Férié
- ✚ Baladou - Bazalgues

Travaux de renforcement : **220 500 €**

- ✚ Lachapelle Auzac - Hameau de Lamothe
- ✚ Gignac - Bernardet (Mise en place d'un surpresseur)
- ✚ Martel - Hameau de Croix Rempart

Facturation de l'eau au 1er Janvier 2025

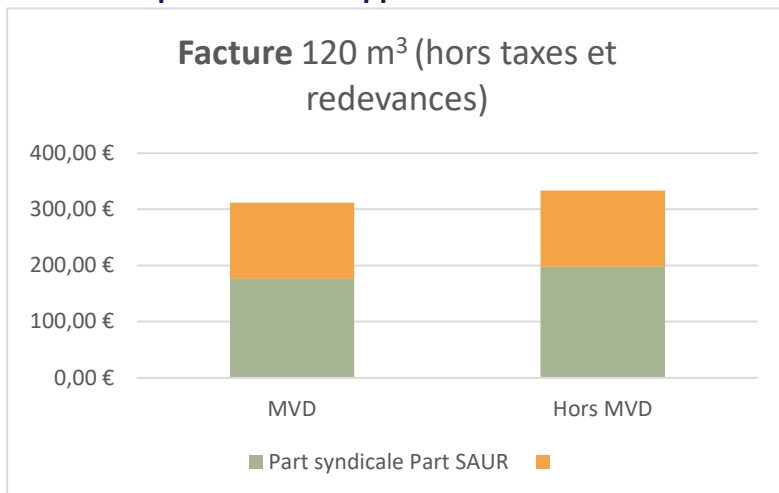
De nouvelles redevances Agence de l'Eau Adour Garonne sur votre facture : redevance de consommation d'eau potable et redevance pour la performance des réseaux d'eau potable.

La redevance de prélèvement est maintenue mais la redevance de pollution est supprimée

Les tarifs de vente de l'eau sont validés par le Conseil syndical SMECMVD. Les consommations d'eau sont facturées par notre délégataire : la SAUR.

Votre facture comprend :

- ✚ la part syndicale, SMECMVD : recettes qui permettent de financer des travaux de réseaux, des ouvrages ...
- ✚ la part concessionnaire, SAUR : recettes pour assurer l'exploitation du réseau
- ✚ les redevances de l'Agence de l'Eau
- ✚ la T.V.A.



Modification des statuts du SMECMVD au 1^{er} janvier 2025

Arrêté n° DCL/2024/49 signé par les préfets du Lot et de la Dordogne en novembre 2024



- Adhésion de la commune de Pinsac « secteur village » pour la compétence **eau potable**
- Prise de compétence **assainissement collectif** pour les communes de :
 - ✚ Condat, Le Vignon en Quercy (les Quatre Routes), Strenquels suite à la dissolution du SIA de la Tourmente
 - ✚ Creysse – Cuzance – Gignac – Lachapelle-Auzac – Martel – Le Vignon en Quercy (Cazillac)

Le SMECMVD assurera :

- la gestion des investissements
- l'encadrement des agents techniques
- l'accueil des usagers, facturation, perception de la redevance
- la communication avec les différents services ARS, AEAG
- gestion des contrats (électricité, téléphonie)
- passation des marchés avec les prestataires extérieurs et suivi

Pour la commune :

- la mise à disposition des agents techniques pour l'exploitation courante et l'entretien des stations d'épuration, postes de relevage, réseaux ...
- la rémunération du personnel mis à disposition selon les termes de la convention (sera refacturé au syndicat)

Retrouvez-nous sur RDV : Avenue de Nassogne à MARTEL
(à l'étage du bâtiment de la Maison France Services,
ancienne Trésorerie).

Site Internet : <https://www.smecmvd.fr/>

Téléphone : 05 32 26 07 82

Le Président,
Jean-Luc LABORIE